



No 88, juin 2011

Université

- Le poisson nettoyeur est sensible à sa réputation
- Enseignement à l'UniNE : l'évaluation en évolution

Communauté

A l'honneur

- La biologie végétale fait la une

Rétrospective

- Vernissage de l'exposition Cosmopolis

Nominations

- Nouveaux collaborateurs

Actualité

Nouveau

- Radio Neuch Vox

Publications

- Thèses récentes de la Faculté de droit

Informations

- Deux guides pour les doctorant-e-s et post-doctorant-e-s

Université

Le poisson nettoyeur est sensible à sa réputation

Des biologistes de l'Université de Neuchâtel ont mis en évidence que cet habitant du récif corallien travaille avec plus d'application s'il est observé par d'autres poissons que lorsqu'il se trouve seul en présence de son client. C'est la première fois que la notion de « réputation » est attestée au sein d'une autre espèce que les humains. Ce résultat est au cœur de la thèse de doctorat d'Ana Pinto réalisée sous la direction du professeur d'éco-éthologie Redouan Bshary. Il a fait l'objet d'une publication dans la revue *Current Biology*.



Même dans les récifs coralliens, l'hygiène est de rigueur. Pour assurer la propreté des mérus, poissons perroquets et autres murènes, les petits poissons nettoyeurs *Labroides dimidiatus* tiennent de véritables stations de nettoyage en se nourrissant d'ectoparasites pullulant à la surface des écailles de leurs clients. Mais font-ils toujours bien leur travail, sachant qu'une bonne cinquantaine d'espèces a recours à leurs services ? Rien n'est moins sûr, relève Ana Pinto, chercheuse du laboratoire d'éco-éthologie de l'Université de Neuchâtel.

En effet, la tentation est grande pour ces champions du déparasitage express – chacun d'entre eux peut assurer jusqu'à 2000 interventions sur cinq cents individus par jour – de tricher. En l'occurrence, la

tricherie consiste à mordre le client pour y prélever du mucus, bien plus savoureux que les ectoparasites. Mais s'il cède à cette tentation, le nettoyeur risque de voir le client prendre la poudre d'escampette, avec pour conséquence une diminution de son approvisionnement en nourriture. D'où un conflit d'intérêt permanent pour ces as de la propreté.

Ana Pinto, doctorante du laboratoire d'éco-éthologie de l'Université de Neuchâtel, a mis en évidence que la tricherie diminue sensiblement du moment que le labre nettoyeur se sent observé. Elle en offre la démonstration à travers l'une des nombreuses expériences qu'elle a réalisées en aquarium. Premier acte : dans un bassin séparé en deux par une cloison opaque, on laisse le poisson nettoyeur seul avec son client dans un compartiment.

« On a choisi comme client le poisson chirurgien, histoire de pousser au maximum la tentation, car cette espèce est très appréciée du *L. dimidiatus* pour son mucus », précise malicieusement la biologiste. Au bout de dix minutes, on dénombre jusqu'à 52 actes de tricherie, entendez par là le nombre de fois où le labre nettoyeur mordille son client.

Deuxième acte: l'expérimentatrice remplace la séparation par une vitre, donnant à voir la scène à un autre poisson, une brème commune, nageant dans le compartiment contigu. Ce nouveau client potentiel peut alors suivre l'intervention en cours, l'idée étant que le poisson nettoyeur se sente véritablement observé. Au terme de la même durée d'expérimentation, le verdict est sans appel: le nombre d'actes de tricherie tombe à 17.

TRAIT D'UNION

La newsletter de l'Université de Neuchâtel

« Les poissons nettoyeurs ont clairement conscience d'être observés et prennent davantage soin de leur client par crainte d'une mauvaise réputation », commente la doctorante. La crainte est justifiée, car s'il a le choix entre un nettoyeur qui mordille régulièrement ou un concurrent dont on ignore la manière de travailler, un client potentiel préférera le plus souvent ce dernier. « Nous sommes en présence d'une situation « gagnant-gagnant », poursuit la jeune chercheuse. Le fait de privilégier un bon service assure à la fois une meilleure qualité du nettoyage, et, pour le poisson nettoyeur, une clientèle toujours importante. »

Ce travail de thèse met en exergue que la sensibilité au « qu'en dira-t-on » n'est pas l'apanage des êtres humains. Et Ana Pinto de conclure : « C'est vraiment la première fois qu'une étude atteste l'existence de la notion de « prestige social » ou de « réputation » chez un animal. Car l'existence de cette notion n'a même pas pu encore être prouvée chez des animaux supérieurs comme les primates. »

Pour en savoir plus : [Current Biology](#)

Revue de presse

- [L'Express](#)
- [Le Matin](#)

Université

Enseignement à l'UniNE : l'évaluation en évolution

Alors que le semestre de printemps se termine, les résultats de l'évaluation en ligne de l'enseignement montrent que 89 % des étudiants sont satisfaits de leurs cours. 71% d'entre eux ont répondu aux questionnaires, et ils ont été nombreux à rédiger des commentaires dans l'espace réservé à cet effet. Pour leur part, les professeurs ont été invités à discuter avec leurs étudiants des résultats de leurs évaluations : ce feedback favorise la communication et le dialogue, et contribue à faire de la qualité de l'enseignement un enjeu commun.



L' 'évaluation des enseignements est devenue une pratique courante dans les universités suisses et européennes. Pour éviter la banalisation de la démarche, l'UniNE adapte sa méthode d'évaluation de manière continue. Au semestre de printemps 2011, elle a institué un message personnalisé aux enseignants au moment où ils reçoivent leurs résultats d'évaluation. Avec un effet positif : les enseignants se sentent concernés par leurs résultats et partagent plus volontiers leurs réflexions à ce sujet. La démarche d'évaluation des cours est reconnue dans sa dimension formative.

L'évaluation des cours à l'UniNE : petit historique

L'UniNE pratique depuis 5 ans l'évaluation des enseignements et reste constamment attentive aux adaptations nécessaires que requiert la démarche. En 2006, l'évaluation, dite indicative, était systématique et concernait tous les cours. Dès 2008, pour éviter le risque de routine, une périodicité des évaluations a été introduite. L'année 2009 a vu deux innovations : le choix des questions composant le questionnaire d'évaluation par les enseignants eux-mêmes, et une démarche en ligne, qui permet une gestion informatique rapide des questionnaires et suscite un investissement accru des étudiants. En 2011, c'est la transmission des résultats qui a été revue : un message personnalisé est adressé aux enseignants, qui propose un bref commentaire des résultats obtenus et les invite à prendre contact avec le conseiller pédagogique, notamment en cas de difficulté dans l'interprétation des données chiffrées ou de certaines remarques des étudiant-e-s. Cette communication améliorée porte ses fruits : le Secteur qualité de l'UniNE reçoit de nombreux commentaires et demandes de renseignement ou d'entretien, qui prouvent que les enseignants engagent une véritable réflexion pédagogique sur la base des résultats d'évaluation.

Commentaires libres et retour d'information

Un questionnaire d'évaluation, c'est de 6 à 10 questions fermées auxquelles les étudiants répondent par *oui*, *plutôt oui*, *plutôt non*, *non*, *je ne sais pas*, ainsi qu'un espace disponible pour les commentaires formulés librement. Les étudiants ayant l'opportunité de remplir les questionnaires d'évaluation en ligne, de manière anonyme et au moment qui leur convient le mieux, prennent le temps d'explicitier leurs appréciations, de faire des suggestions, d'exprimer leur satisfaction ou leurs griefs de manière argumentée. Il n'est pas rare que les enseignants recueillent plusieurs pages de commentaires pour un seul cours évalué. Un étudiant sur quatre environ prend la peine de rédiger un commentaire sur le cours qu'il évalue, de manière plus ou moins détaillée. Cette information abondante est précieuse, même si elle comporte parfois des avis contradictoires.

TRAIT D'UNION

La newsletter de l'Université de Neuchâtel

Pour faire la part des opinions diverses et instaurer un esprit de partenariat pédagogique, les enseignants sont invités à donner aux étudiants, en fin de semestre, un retour d'information sur les résultats obtenus et à engager la discussion sur les attentes respectives des uns et des autres. Ce moment d'échange autour des résultats et commentaires s'avère particulièrement éclairant et fécond, aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants.

Les résultats chiffrés : un taux de satisfaction en croissance

Pour suivre l'évolution de la pratique d'évaluation et prévoir les adaptations nécessaires, l'UniNE établit des statistiques. Pour le semestre de printemps 2011, les chiffres sont les suivants : 48% des enseignants – 168 sur un total de 347 – ont fait évaluer un ou plusieurs enseignements, ce qui correspond à la périodicité préconisée, à savoir au minimum un cours évalué par année et par enseignant. Le taux de réponse des étudiants aux questionnaires est de 71%, chiffre en légère baisse par rapport aux semestres précédents. A la question générale et obligatoire *Globalement, estimez-vous que ce cours est de qualité ?*, 52% des étudiants répondent *oui* et 37% *plutôt oui* ; 9% des étudiants répondent *plutôt non*, et 2% *non*. Sur l'ensemble de l'UniNE, 89 % des étudiants se disent donc satisfaits de la qualité des cours. Ce taux de satisfaction générale se révèle meilleur que celui des derniers semestres : il était de 86% au semestre d'automne 2009, et de 88% aux semestres de printemps et d'automne 2010. On ne note pas de différence sensible entre cours de Bachelor et cours de Master, pour ce qui concerne le taux de satisfaction générale.

Une culture de l'enseignement académique de qualité

Institution d'enseignement et de recherche, l'UniNE veille à offrir non seulement d'excellentes conditions de formation et un encadrement optimal, mais aussi des enseignements de qualité, académiquement exigeants et adaptés aux attentes des étudiants. Dans ce but, l'évaluation des cours vise à favoriser la communication et le dialogue entre enseignants et étudiants : la qualité de l'enseignement devient ainsi un enjeu commun. Parallèlement, l'UniNE encourage les initiatives d'innovation pédagogique. On constate de fait le développement croissant, dans toutes les Facultés, de nouvelles formes et méthodes d'enseignement, liées ou non aux technologies de l'information.

Communauté

A l'honneur

Biologie végétale : Neuchâtel à la une d'une revue scientifique

Une étude de l'Institut de biologie de l'Université de Neuchâtel portant sur les liens entre différents mécanismes de défense du maïs contre les ravageurs figure en couverture de la revue *Plant, Cell and Environment (PCE)*. La photo pleine page du numéro de juillet est l'œuvre de Matthias Held, adjoint à la coordination du Pôle de recherche national (NCCR) Survie des plantes, un réseau de scientifiques piloté par l'Université de Neuchâtel. Elle se réfère à une étude entreprise par Matthias Erb et ses collègues.



Chenille Spodoptera en train de dévorer une feuille de maïs.

Les moyens de défense que déploie le maïs contre les pathogènes et les insectes herbivores constituent un thème d'étude majeur du NCCR Survie des plantes. Pour l'article scientifique qui fait la une de PCE, Matthias Erb et ses collègues du laboratoire FARCE* dirigé par Ted Turlings se sont associés au groupe de Brigitte Mauch-Mani, phytopathologiste au sein du Laboratoire de biologie cellulaire et moléculaire.

Les deux équipes ont démontré que les plantes qui présentent une bonne ligne de défense directe contre des insectes, en produisant des substances toxiques, sont également très efficaces au niveau des défenses indirectes, à travers la production d'odeur qui, au moment de l'attaque, attire les ennemis du ravageur. Cette découverte d'une corrélation positive entre différents types de défenses constitue une première dans le domaine des interactions entre plantes et insectes. Cependant, l'étude révèle également une corrélation négative : les lignées de maïs qui résistent bien contre les insectes ont de la peine à se défendre contre des champignons pathogènes, et vice-versa.

Pour aboutir à ces résultats, les scientifiques ont passé en revue 20 lignées génétiquement différentes de maïs fournies par le semencier fribourgeois DSP- Delley Semences et Plantes. Ce projet a exigé un grand effort de coordination de la part de Matthias Erb pour réunir des experts en chimie végétale, entomologie, écologie et phytopathologie.

*Acronyme anglais pour «Fundamental and Applied Research in Chemical Ecology». (Recherche fondamentale et appliquée en écologie chimique).

Communauté

Rétrospective

Vernissage de l'exposition *Cosmopolis*

La Case à chocs était pleine à craquer, le 25 juin dernier, pour le vernissage de l'exposition *Cosmopolis – Explorer la mondialisation des villes*. Contribution de l'Université de Neuchâtel aux festivités du Millénaire, *Cosmopolis* raconte l'histoire de la mondialisation des villes à l'aube du XXI^e siècle. Cette exposition grand public, qui permet de comprendre les transformations des villes contemporaines de façon ludique et surprenante, se tient du 26 juin au 10 septembre à la Case à chocs à Neuchâtel.



Photo vernissage

Fondée sur une recherche effectuée par l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel, l'exposition *Cosmopolis* vise un objectif simple montrer aux visiteurs que les villes sont aujourd'hui faites, de plus en plus, de relations internationales et de « morceaux d'ailleurs ». Pour le montrer, l'exposition n'adopte pas le point de vue de l'expert mais le point de vue des habitants de trois villes situées sur trois continents : **Hanoi**, au Vietnam, **Palerme** en Sicile et **Ouagadougou** au Burkina Faso.

Trois villes-laboratoires et une ville-témoin

Pourquoi ces trois villes ? D'abord, parce qu'elles se trouvent sur des continents et dans des environnements contrastés. Ensuite, parce qu'elles ont

toutes trois été coupées du monde pour des raisons politiques pendant une partie du XX^e siècle et se sont ré-ouvertes au monde au même moment : il y a 20 ans. Ces caractéristiques font de ces trois cas de très bons laboratoires pour observer la mondialisation des villes. On peut en effet voir dans ces trois villes la mondialisation en train de se faire et en train de se faire *différemment* suivant les contextes.

D'un côté donc, trois villes-laboratoires, et de l'autre, une **ville-témoin, Neuchâtel**. Dans l'exposition, une série de rapprochements sont effectués entre les transformations de ces trois villes et celles qu'a connues récemment Neuchâtel. Ces rapprochements permettent aux visiteurs de la région de se situer dans ces transformations urbaines planétaires. Ils permettent aussi d'ancrer l'exposition dans les festivités du Millénaire.

Vie quotidienne, vie politique et vie des formes construites

Cosmopolis s'arrête plus particulièrement sur trois aspects :

- la vie quotidienne : comment la mondialisation transforme les lieux et les manières de consommer et de sortir la nuit
- la vie politique : comment les politiques urbaines de ces villes sont devenues de plus en plus internationales
- la vie des formes construites : comment les bâtiments, les espaces publics sont de plus en plus marqués par des relations internationales.

Fruit d'une recherche universitaire et d'une aventure cosmopolite

Cosmopolis est le résultat d'un processus inhabituel. Cette exposition est en effet le fruit d'une aventure résolument cosmopolite puisque des chercheurs et scénographes en Italie, au Burkina Faso, au Vietnam, en Hollande et en Suisse y ont participé. Ces derniers mois des équipes de collaborateurs réparties sur trois continents ont été coordonnées depuis Neuchâtel par e-mail, téléphone, Skype, courrier postal, ou par des voyages variés.

Une collaboration intensive a été mise en place aussi avec toute une série d'institutions et de personnes ici à Neuchâtel : le service d'urbanisme de la Ville, des étudiants de l'Université et des enseignants et des lycéens de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Porrentruy. Ces derniers ont travaillé sur le thème « Le monde chez soi », qui occupe la scène de la grande salle de la Case à chocs.

Animations numériques interactives

La réalisation de *Cosmopolis* a aussi impliqué le secteur privé de la région puisqu'elle n'aurait pas pu voir le jour sans l'aide de sponsors privés. Cette implication du secteur privé est importante et exemplaire puisque le sponsor principal, Autodesk, n'a pas seulement soutenu financièrement le projet, mais a réalisé l'un des espaces de l'exposition sous la forme d'une animation numérique interactive qui surprendra les visiteurs. La Société des Ingénieurs et Architectes (SIA) du Canton de Neuchâtel a elle aussi offert une aide précieuse.



Photo exposition

La Case à chocs un lieu emblématique

Pourquoi avoir choisi ce lieu inhabituel pour une exposition qui se fonde sur une recherche universitaire ? D'abord, parce que c'est un lieu très urbain, situé le long d'un grand axe routier, un immeuble dont les murs et corridors sont taggés, graffités, peints avec un style et un langage qui sont ceux de la rue. Le choix a été fait de jouer avec ce langage de la rue, avec ses couches de textes et d'images. Pour l'exposition, la Case à chocs a été transformée en ville cosmopolite. L'exposition n'a en effet pas lieu dans la seule salle de concert, mais se répartit dans les méandres, les étages et les recoins secrets que recèle ce lieu.

Deuxième raison pour ce choix un peu surprenant, la Case à chocs est une ancienne brasserie devenue lieu de concerts pour les jeunes. C'est donc un lieu idéal pour sortir la recherche universitaire de ses bases et montrer comment se fait, aujourd'hui, la recherche en sciences sociales. *Cosmopolis* comporte en effet une partie *making of* où l'on voit des chercheurs sur le terrain dans ces différentes villes et où l'on montre que la recherche dans ce domaine est collective, vivante et passionnante à réaliser.

Pour en savoir plus :

- www.unine.ch/cosmopolis
- [Cosmopolis dans les médias](#)
- [Photos du vernissage](#)
- [Photos de l'exposition](#)

Communauté

Nominations

Nouveaux collaborateurs (Personnel académique et administratif entré en fonction en juin 2011)

Faculté des lettres et sciences humaines

Etat

HAY SANDRA Assistant/e doctorant/e Institut d'archéologie

VEYA ANNE-LISE Assistant/e étudiant/e Institut de littérature française

Fonds de tiers

BAILAT VALERIE Bibliothécaire Institut d'ethnologie

HEIM JEROME Doctorant/e Institut de sociologie

SANDERS ANGELA Doctorant/e Institut forum suisse des migrations

Faculté des sciences

Etat

BINDSCHEDLER SASKIA Collaborateur/trice scientifique Institut de biologie

Fonds de tiers

GEISER CELINE Doctorant/e Institut de biologie

Faculté des sciences économiques

Etat

CALISTRU IONEL TUDOR Assistant/e doctorant/e Institut du management de l'information

MIN BYOUNGKYU Maître assistant/e Institut d'analyse financière

Domaine central

Etat

BAILAT VALERIE Assistant/e information documentaire Service de coordination des bibliothèques

CHERKAOUI YOUNOS Auxiliaire Service de coordination des bibliothèques

Fonds de tiers

THUELER ALINE Collaborateur/trice Crèche universitaire

Actualité

Nouveau

Radio Neuch Vox

Lancer une radio vitrine c'est le projet du Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel pour le Millénaire, en partenariat avec l'Université de Neuchâtel. Près de la moitié des quelque 60 bénévoles engagés dans cette aventure sont des étudiants de l'UniNE et la première émission de la web radio Radio Neuch Vox devrait être diffusée le 27 août prochain.



Pour être visible et proche du public, Radio Neuch Vox s'installera au cœur de la ville, dans la vitrine de la Maison de l'Europe transjurassienne, avenue de l'Hôtel de Ville 4.

Si la diffusion n'est pas prévue avant la rentrée scolaire, les quelque 60 bénévoles sont déjà très actifs. En effet, pour chacune des trois émissions hebdomadaires prévues (politique le mardi, musique le jeudi, culture et événements le samedi) au moins quatre modules doivent être planifiés à l'avance.

De plus, ces prochaines semaines, les bénévoles vont bénéficier d'une formation accélérée en journalisme et d'un encadrement technique, ce qui leur permettra de gérer leur média de manière autonome.

Radio Neuch Vox est encore prête à accueillir des volontaires, soit pour la technique, soit pour l'animation.

Contact : baptiste.hunkeler@unine.ch

Actualité

Publications

Thèses récentes de la Faculté de droit

Plusieurs thèses récentes de la Faculté de droit ont été couronnées par leur jury respectif de la mention *summa cum laude*. Elles ont paru dans la collection neuchâteloise et sont disponibles sur le [site](#) de la Faculté.



Evolution constitutionnelle en Espagne et au Royaume-Uni : vers une forme de fédéralisme asymétrique

Dans leur processus de décentralisation, l'Espagne et le Royaume-Uni ont instauré un partage du pouvoir étatique entre un niveau central et un niveau régional, répondant ainsi à la définition du fédéralisme au sens large. Ils ont toutefois recouru à une nouvelle approche, asymétrique, qui débouche sur des solutions juridiques originales et des innovations peu conformes à la théorie traditionnelle du fédéralisme.

Après avoir brièvement résumé la doctrine classique du fédéralisme, le présent ouvrage se consacre à l'étude de la décentralisation en Espagne, puis de la dévolution au Royaume-Uni. Pour chacun des deux pays, il présente tout d'abord les développements historiques déterminants, avant d'examiner le régime constitutionnel en vigueur.

Une analyse comparative démontre ensuite que l'Espagne et le Royaume-Uni recourent tous les deux, de manière sélective et pragmatique, aux principes du fédéralisme (superposition, autonomie, participation et nature constitutionnelle) pour pouvoir répondre à une situation sociopolitique spécifique. Ils établissent ainsi un modèle bien défini : une forme de fédéralisme asymétrique.

L'ouvrage présente alors les traits fondamentaux de ce nouveau modèle de fédéralisme, puis met en lumière ses avantages, ses risques et ses enjeux ainsi que les différentes évolutions possibles dans ces deux pays.

Broché, 330 pages, 2011, ISBN : 978-3-7190-3090-2



Les conflits de travail en procédure civile suisse

La procédure civile tient un rôle central dans les conflits de travail. Diverses règles spéciales ont été instituées dans ce domaine afin de protéger le travailleur, partie dite faible au contrat : fors semi-impératifs, procédure simplifiée, dispense de frais judiciaires, maxime inquisitoire sociale ou encore, dans certains cantons, compétence de tribunaux spécialisés.

Outre les questions liées à ces dispositions, d'autres difficultés de nature procédurale peuvent encore se poser, qui touchent notamment à la valeur litigieuse, aux conditions de recevabilité de la demande, à la représentation des parties en justice, à la participation de tiers au procès, aux différents

types d'actions, au fardeau de la preuve, à la qualité pour agir des associations professionnelles ou encore aux divers types de procédure applicables.

La première partie est consacrée à la notion de litige relevant du droit du travail. La deuxième s'intéresse aux règles d'organisation judiciaire, en particulier à l'institution de tribunaux spécialisés. La troisième partie porte sur l'examen des règles générales de procédure, alors que la quatrième se penche sur le déroulement du procès. Enfin, la dernière partie expose les voies de recours, cantonales et fédérales.

Cette thèse de doctorat, qui se veut également un manuel à l'usage du praticien, offre un examen détaillé des nombreuses questions de procédure civile que soulèvent les conflits individuels ou collectifs de travail. Sur la base de réflexions théoriques approfondies, mais aussi par l'illustration de nombreux exemples pratiques, l'ouvrage propose des solutions claires et pragmatiques aux diverses problématiques abordées qui permettent à toute personne intéressée par la résolution de conflits de travail de trouver des réponses utiles.

Broché, 512 pages, 2011, ISBN : 978-3-7190-3094-0



Mesures techniques de surveillance et respect des droits fondamentaux

L'étude examine les différentes techniques de surveillance. Un panorama juridique des libertés pouvant être touchées par les mesures de surveillance est ensuite dressé. Les atteintes sont décrites, en illustrant par des exemples ce qui est admissible et ce qui ne l'est pas au regard de la Constitution fédérale et de la CEDH.

Un accent particulier est ensuite mis sur la surveillance répressive, soit les cas de surveillance mis en place dans le cadre d'une enquête pénale lorsqu'une infraction a été commise. La procédure prévue par le Code de procédure pénale fédéral (CPP) est analysée dans le détail.

La surveillance préventive est également traitée, de même que les principales bases de données (essentiellement fédérales) et les différents droits d'accès aux données.

Cet ouvrage se veut pratique et actuel, en proposant des solutions concrètes aux problèmes rencontrés. Il aborde la situation existante ainsi que les développements futurs probables, tant au niveau technique que juridique.

Broché, 375 pages, 2010, ISBN : 978-3-7190-3060-5



Le don d'organes entre gratuité et modèles de récompense

La médecine de transplantation représente un progrès médical considérable. Son succès est toutefois limité par un problème majeur, une pénurie chronique d'organes. Ce contexte de pénurie accentue davantage le rôle de l'Etat dans le domaine de la transplantation

Qualifiant la pénurie d'organes de problème de santé publique, la présente recherche propose une réflexion sur les instruments étatiques visant à augmenter le nombre d'organes disponibles. D'une part, cet ouvrage fait état des enjeux médicaux et économiques de la médecine de transplantation et analyse les cadres juridique, sociologique et éthique du don d'organes. Sur cette base, il présente d'autre part l'idée d'une politique publique de promotion

du don d'organes. Cette politique publique peut recourir à des instruments incitatifs, sous la forme de modèles de récompense au don.

La présente recherche démontre que des modèles de récompense étatiques permettent de promouvoir le don d'organes, sans toutefois remettre en cause le principe de la gratuité du don. Elle définit et évalue plusieurs modèles, fournit des exemples de mise en pratique dans d'autres pays et propose les modifications législatives nécessaires pour réaliser de tels modèles en Suisse.

Contenu :

- Enjeux médicaux et économiques de la transplantation
- Cadres juridique, sociologique et éthique du don d'organes
- Rôle de l'Etat et disponibilité des organes (perspective de santé publique et réalisation des droits fondamentaux)
- Validité du consentement et statut juridique des organes
- Modèles envisageables de récompense au don d'organes.

Broché, 714 pages, 2010, ISBN : 978-3-7190-3038-4



La citation en droit d'auteur

La présente recherche a pour objectif d'étudier l'article 25 LDA consacré à la citation en droit d'auteur. À l'image d'autres dispositions de lois fédérales, l'article 25 LDA entretient des rapports relativement étroits avec diverses normes qui relèvent des droits fondamentaux, du droit international et du droit étranger (contexte normatif). Dans l'optique de l'analyse de l'article 25 LDA, il est nécessaire d'examiner aussi bien le contenu de ces normes que l'effet qu'elles déploient sur l'article 25 LDA.

Cette approche originale permet de donner de l'article 25 LDA une interprétation cohérente, qui prend en considération le système juridique dans sa globalité et dans sa complexité. Elle permet notamment de mettre en lumière le rôle important que sont appelées à jouer l'interprétation conforme à la Constitution et l'interprétation conforme au droit international, non seulement pour l'article 25 LDA, mais également, de manière générale, pour n'importe quelle disposition d'une loi fédérale.

La recherche est ensuite consacrée à l'analyse détaillée de l'article 25 LDA lui-même. Outre un examen approfondi des éléments de la citation (objet, cadre, but, étendue et forme), elle comprend une étude des différents types de citations qui prend en compte les dernières évolutions technologiques. Elle se penche en particulier sur les cas de la citation artistique (notamment musicale) et de la citation d'une œuvre visuelle. L'ouvrage est accompagné d'un index.

Broché, 334 pages, 1ère édition, 2010, ISBN : 978-3-7190-3038-4

Actualité

Informations

Deux guides pour les doctorant-e-s et post-doctorant-e-s

Les Bureaux de l'égalité des Hautes écoles universitaires de la Suisse Latine (BuLa) ont publié récemment deux guides très complets, l'un destiné aux doctorant-e-s, l'autre aux post-doctorant-e-s, qui proposent des pistes de réflexion et fournissent de multiples informations pratiques.



Bien démarrer sa thèse: guide pour doctorant-e-s fournit aux doctorant-e-s des conseils pour franchir avec succès les étapes principales de la vie de thésard-e et une boussole pour s'orienter dans le monde académique. Il s'adresse également aux personnes qui souhaitent s'engager dans un doctorat, mais qui hésitent encore. Elles y trouveront des informations pour les aider à clarifier leur choix.

Bien démarrer sa thèse: guide pour doctorant-e-s (pdf)



Au-delà du doctorat: guide pour doctorant-e-s avancé-e-s et post-doctorant-e-s s'adresse aux personnes qui arrivent au terme de leur doctorat, ou qui l'ont terminé, et qui cherchent des renseignements sur les possibilités de poursuivre leur trajectoire de chercheur-e ou sur les parcours alternatifs possibles.

Au-delà du doctorat: guide pour doctorant-e-s avancé-e-s et post-doctorant-e-s (pdf)

Pour en savoir plus : [Portail Relève académique](#)

Pour commander ces brochures : egalite.chance@unine.ch